

BULLETIN MUNICIPAL N°11

Janvier 2025

GLANVILLE

TERRE D'AUGE



L'église communale s'est refaite une beauté

Bonne année 2025 !

MAIRIE de GLANVILLE

Adresse : 404 route de Bourgeauville (RD45d) 14950 - GLANVILLE

Ouverte au public le LUNDI de 10h à 11h30.

Téléphone : 02.31.64.16.63.

Courriel : mairie.glanville@wanadoo.fr

Site internet : www.glanville.fr



CIMETIERE

S'adresser en mairie :

450 Euros pour une concession perpétuelle sépulture (2 m²)

300 Euros pour une concession perpétuelle cavurne (1 m²)

Columbarium (1 case 2 urnes)
15 ans 800 € 30 ans 1 200 €

**RECEVEZ des
INFORMATIONS
COMMUNALES par mail**

Pour les habitants qui le souhaitent, la mairie peut envoyer **par mail des informations** telles que la modification des jours de collecte des ordures ménagères, fermeture du secrétariat, événements communaux

Aussi, pour ce faire, nous vous proposons de **communiquer votre adresse mail à la mairie**.

LOCATION SALLE COMMUNALE

Pour des repas de famille ou des vins d'honneur, s'adresser à Madame le Maire au 02.31.64.83.46 ou en mairie.

200 Euros le week-end
100 Euros le vin d'honneur.

PAROISSE

Rattachée à la paroisse **Notre-Dame de la Côte Fleurie** (43 communes)

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Cour du Presbytère 5 rue du Chanoine Tirard 14130 - Pont-L'Evêque
Tel. 02.31.64.12.60 ou mail : pontleveque@bayeuxlisieux.catholique.fr

Accueil paroissial : lundi, mardi 13h30-16h30 / vendredi de 10h-12h

VOTRE ADRESSE à GLANVILLE

Suite à la loi n°2021-217 du 21 février 2022, la mairie a eu l'obligation de vérifier et d'intégrer votre adresse exacte dans une base d'adresses normalisées (BAN), ceci afin de la mettre à disposition de tous les utilisateurs d'adresses (La Poste, les impôts, les services de secours, les gestionnaires de réseaux ...)

ETAT CIVIL 2024

NAISSANCES

CAILLEUX Leona le 1^{er} juillet à Lisieux

DESMONTILS Raphaël le 1^{er} avril à Lisieux

DUNEVEU Simon le 13 octobre à Lisieux

DECES

LEFEVRE épouse ELAERTS Marie-Claire le 6 septembre à Caen

LEVANNIER Jean-Marie le 24 mai à Cricqueboeuf

LE MOT DU MAIRE

Il fait bon vivre à Glanville, malgré cette afin d'année perturbée.

Les travaux que nous avions prévus, sont maintenant achevés :

- Le ravalement des murs extérieurs de l'église
- Le chauffage du logement communal presbytère
- La rénovation du monument aux morts
- L'isolation phonique de la salle polyvalente

Ces travaux ont été financés par les subventions du Département, du Fonds Vert, des dons de la souscription avec la Fondation du Patrimoine, des dons de l'association de Sauvegarde du Patrimoine et les fonds propres de la commune.

Le programme de réfection des chemins communaux a été reporté, car nous attendons depuis début 2024 les aides de l'Etat. Malgré tout, nous pensons réaliser en 2025 les travaux prévus.

Nous lançons aussi une étude préalable (relevés architecturaux et diagnostics sanitaires) de l'église, afin d'envisager les prochains travaux de maçonnerie intérieure, avec en priorité le chœur et son arche triomphale.

2024 nous a rassemblés autour du repas des aînés en mars
Et de la fête des voisins en juin.

L'association ASP de Glanville, quant à elle, a renouvelé ses actions « chocolats » et « Plantes », et en août sa 4^{ème} exposition de peintures.

2025 vient de sonner,
alors permettez-moi, avec les membres du conseil municipal,
de vous souhaiter à tous, une bonne année, la santé et le travail.

Martine MARTIN, Maire.

La France en crise(s) Les communes... Heureusement!

Plus que jamais, en cette rentrée 2024 incertaine, les communes et leurs maires sont garants de notre démocratie.

Faisons-leur confiance.

Pour plus d'informations,
l'AMF est là pour vous

#MaCommuneHeureusement



AMF
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

2024 à GLANVILLE

ANIMATIONS COMMUNALES

Dimanche 14 janvier :
Vœux du conseil municipal. Petits discours de Madame le Maire et de Monsieur Linot sur les frelons asiatiques, avant de partager la traditionnelle galette des rois et de découvrir le bulletin municipal ...



Samedi 16 mars : Repas des Seniors au restaurant Le Pot d'Etain à Manerbe...
Un super moment de convivialité



Samedi 1er juin : Fête des Voisins : Après la traditionnelle balade organisée par Yannick LINOT, en compagnie de son âne, les habitants ont été invités à l'apéritif offert par la municipalité, avant de se mettre à table



Week-end du 14-15 juin : Passage du Triathlon international Deauville-Pays d'Auge (parcours cycliste) sur le territoire de Glanville avec le concours de 20 bénévoles pour Glanville. Merci à eux.



Jeudi 18 juillet : Balade du jeudi organisée par l'office du tourisme Terre d'Auge. La commune offre un goûter aux marcheurs

Samedi 27 juillet : rassemblement des confréries de Charité à Bonneville la Louvet, avec une procession du monument aux morts, suivie de la messe et d'un moment de convivialité.



Exposition peintures du 5 au 18 août : organisée par l'ASP de Glanville, à l'église.

Les peintres étaient invités à réaliser quelques œuvres sur place.

Samedi 17 août, ce fut le vernissage de l'exposition avec le tirage de la tombola.



Samedi 16 et dimanche 17 septembre : Journées européennes du Patrimoine –
Ouverture de l'église au public avec exposition des habits sacerdotaux.

Samedi 16 novembre : commémoration du 11 novembre : messe
célébrée par le père Sawadogo, suivie de la commémoration au
monument aux morts. Avec la participation des scouts marins de Deauville.

TRAVAUX COMMUNAUX REALISES

RENOVATION MONUMENT AUX MORTS



Avant



Après

LOGEMENT COMMUNAL PRESBYTERE –

INSTALLATION CHAUFFAGE Pompe A Chaleur + isolation grenier



Pompe à chaleur Air/Air



Isolation du grenier et la pose d'une porte



ESCALIER EXTERIEUR RESTAURATION (en cours)



Avant



Travaux en cours

COUR de la MAIRIE - Abattage des 3 tilleuls

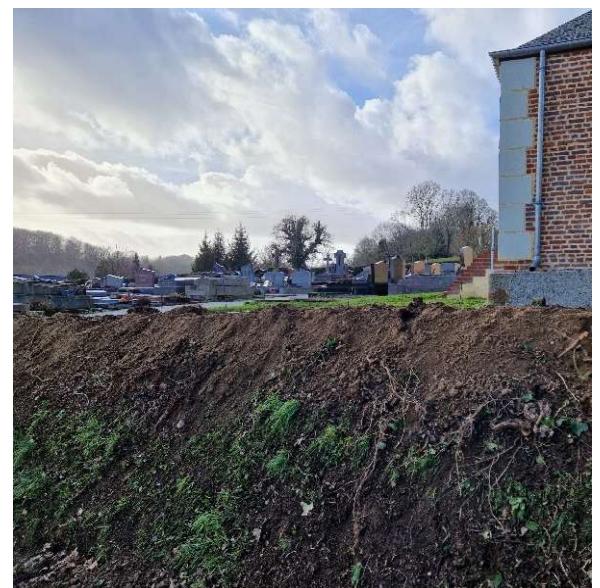


*Les pics verts avaient commencé le travail sur les troncs pourris ...
Il a fallu une rogneuse pour araser les souches*

CIMETIERE COMMUNAL – Aménagement de l'accès véhicules - végétalisation des allées – plantation nouvelles haies



Haie du cimetière dégradée



Arrachage des haies



Nouvel accès véhicules



Barrière pour l'accès véhicules

VOIRIE COMMUNALE – rebouchage des trous



**L'émission
COMPLEMENTS D'ENQUETE
du 28 novembre 2024**
PONT ET ROUTES : LE GRAND DELABREMENT

L'équipe de France 2 est venue à Glanville faire 2 jours de tournage en septembre-octobre pour mettre en lumière la problématique d'entretien des voies communales qui représente une charge importante dans le budget communal.....

Pour l'occasion, une corvée de rebouchage des trous de voirie a été organisée avec les conseillers et volontaires disponibles pour passer en revue les 15 kms de chemins communaux.

Vous pouvez retrouver cette émission sur internet pendant 6 mois.....

INFORMATIONS

sur la Communauté de Communes

TERRE D'AUGE

Les bureaux sont situés 9, rue de l'Hippodrome ZA la Croix Brisée BP 20070 14130 Pont-L'Evêque.

Tel .02.31.65.04.75 Fax .02.31.64.17.66.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Courriel : accueil@terredauge.fr Site internet : www.terredauge.fr

RETRouvez sur le site internet de Terre d'Auge toutes les informations détaillées et à jour

SES COMPETENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Promotion du tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchet assimilés

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements scolaires élémentaires, pré-élémentaires, et des équipements culturels et sportifs
- Action sociale
- Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public d'intérêt communautaire et définition des obligations de services au public

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Santé
- Assainissement

UN NOUVEAU PRESIDENT pour la communauté de communes Terre d'Auge

Monsieur Hubert COURSEAUX, président est décédé début août des suites d'une longue maladie. Nous n'oublierons jamais son dévouement et son implication active dans le fonctionnement et l'avancement des projets de la communauté de communes.

Monsieur **Jérémy ROSEAU** a été élu président de Terre d'Auge le jeudi 12 septembre.

Agé de 46 ans, Monsieur ROSEAU exerce ses fonctions de conseiller communautaire depuis 4 ans. Il est également directeur général des services de la communauté de communes de Pont-Audemer (Eure).

ORDURES MENAGERES

Pour tous problèmes concernant les ordures ménagères, appeler le service développement durable au 02.31.65.01.19. ou secretariat.environnement@terredauge.fr

* **COLLECTE des Ordures Ménagères + sacs jaunes au porte à porte**

Déposer obligatoirement vos sacs la veille au soir

Toute l'année : LUNDI matin

SAUF les chemins de Longueline, dit des Monts et du Mont au Moine le MARDI matin.

**ATTENTION, Les 1^{ER} MAI, 25 DECEMBRE ET 1^{ER} JANVIER,
les collectes sont décalées
au jour suivant et ce, toute la semaine jusqu'au samedi.**

* **CONTENEUR 180 L** au prix de **10 €** disponible à la communauté de communes

* **COMPOSTEUR** (avec grille anti rongeur + guide compostage + mélangeur) :

Kit 1 : 280 L au prix de **15 €**

Kit 2 : 400 L au prix de **20 €**

Option bio-seau seul (capacité 10L) au prix de **3.5 €**

* **TRI SELECTIF** :

1. **VERRE** : borne sur le parking au-dessus de la mairie le long RD45d

2. **SACS JAUNES** : disponibles en mairie.

ATTENTION, tous les emballages ménagers, magazines et journaux, sauf ceux en aluminium se mettent maintenant dans le sac jaune, afin de mieux recycler.

3. **VETEMENTS – TEXTILES – CHAUSSURES PROPRES ET/OU USAGES** : Un container de l'Association ASTA (réinsertion de personnes sans emploi et tri des vêtements) est à votre disposition sur le parking le long du RD45d près de la colonne collecte verre.

Merci de mettre les vêtements-textiles propres, chaussures dans un sac plastique séparé.

* **DECHETTERIE** : *Située dans le parc activités de Launay à Pont-L'Evêque.*

Tel. 02.31.65.19.09.

Elle est ouverte tous les jours, sauf le jeudi matin, de 8H30 à 12H et de 13H30 à 18H. Fermé dimanche et jours fériés.

La première fois, vous devrez présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois, afin de vous délivrer votre carte d'accès.

SERVICE PUBLIC d'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Chargé du contrôle des assainissements individuels depuis le 1er janvier 2006.

Correspondant : 02.31.65.01.19 ou 06.58.36.03.48. Courriel : sarah.labelle@terredauge.fr

TARIFS : - Contrôle périodique de bon fonctionnement d'une installation existante : 110 €

- Contrôle de conception et d'implantation + suivi du contrôle avant remblaiement : 110 €

- Contrôle de bonne exécution après chantier : 110 €

- Diagnostic dans le cadre d'une vente : 300 €

(rapports transmis APRES règlement)

SPORTS Pour toutes questions concernant les associations sportives et installations du territoire, consulter le guide des sports sur le site de Terre d'Auge - service des sports au 02.31.65.65.86 ou secretariat.patrimoine@terredauge.fr

ECOLE de MUSIQUE

Place du Palais de justice - 14130 Pont l'Evêque Tel : 02 31 65 45 60

Cours de solfège, flûte traversière, batterie, piano, guitare, clarinette, saxophone, violon, éveil musical, chorale

Courriel : secretariat.ecoledemusique@terredauge.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 16h00 à 18h00 mercredi de 14h00-18h00 (périodes scolaires)

SENTIERS de Randonnées

Dans le cadre de sa compétence « protection et mise en valeur de l'environnement », la Communauté de Communes travaille au développement des activités de pleine nature, et à la mise en valeur des patrimoines et des richesses du territoire.

10 sentiers de randonnée labellisés « circuits qualité Calvados » en cours d'aménagement permettront de proposer un réseau d'itinéraires ouverts à tous, praticables à pied, en VTT et à cheval, et de faire découvrir, ou redécouvrir, notre beau territoire.

Une topo fiche a été créée pour chaque sentier afin de guider les promeneurs et de leur proposer des points d'étape reflétant la richesse patrimoniale du territoire.

Elles seront toutes téléchargeables sur www.terredauge.fr, www.terredauge-tourisme.fr, www.calvados-tourisme.com et disponibles au format papier à l'Office de Tourisme Terre d'Auge.

BIBLIOTHEQUE de PONT-L'EVEQUE

Hôtel Montpensier à Pont-l'Evêque 38, rue St Michel
Tel 02.31.64.24.91 Mail : bib.plv@terredauge.fr

**12.50 € par an pour 2 adultes habitant Terre d'Auge
15.50 € par an pour 2 adultes hors Terre d'Auge
Gratuit pour les moins de 18 ans**

Horaires d'ouverture

lundi 10h-12h -mardi 16h-18h30 mercredi 9h30-12h et 14h-18h-vendredi 16h-18h30 et samedi 10h-12h

Consulter le catalogue en ligne des bibliothèques :
<https://terredauge-pom.c3rb.org/>

Si vous ne savez pas exactement quoi lire, l'équipe des bibliothèques se fera une joie de vous proposer une sélection de livres selon vos goûts !

Des animations, des expositions sont organisées tout au long de l'année. Mise en réseau des bibliothèques de l'intercommunalité.

Possibilité de consulter des contenus en ligne

<http://laboitenumerique.bibliondemand.com/>

Une seule condition être inscrit dans une bibliothèque du réseau !

AGENCE ATTRACTIVITE

TERRE D'AUGE

En 2017, les équipements liés à la compétence tourisme, [le Lac](#), avec sa base de loisirs et son camping, puis ensuite l'[office de Tourisme](#) ont été délégués à une Société Publique Locale (SPL) : l'Agence d'Attractivité Terre d'Auge.

L'Agence d'Attractivité Terre d'Auge est basée dans les locaux de l'Office de Tourisme :

Contact : contact@2apli.fr / 02 31 64 12 77

Coordonnées de l'[Office de Tourisme Terre d'Auge](#) :

16 bis place Jean Bureau 14130 Pont l'Evêque

Contact : contact@terredauge-tourisme.fr / 02 31 64 12 77

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Coordonnées du [Lac et son camping](#)

D 48 – Lieu dit la Cour Maheut
14130 Pont l'Evêque

Contact : contact@terredauge-camping.fr / contact@terredauge-lelac.fr / 02 31 64 12 77

POLE ENFANCE TERRE D'AUGE :

multi-accueil, Relais Petite Enfance et

centre de loisirs « Mil couleurs »

Le multi-accueil a ouvert ses portes en janvier 2023

20 places sont ouvertes pour accueillir les enfants de 10 semaines à 3 ans, dont la gestion a été confiée à la Mutualité Française Normandie SSA.

Un espace pour les tout-petits

le multi-accueil est situé sur la commune de Pont L'Evêque dans le Pôle Enfance, à proximité directe de l'école maternelle Terre d'Auge et du complexe sportif intercommunal Michel d'Ornano.

Le Pôle Enfance est un bâtiment neuf et moderne, partagé et mutualisé avec le multi-accueil, le relais petite enfance et le centre de loisirs Mil'Couleurs Terre d'Auge. 200m² sont dédiés au multi-accueil, qui comprend une grande pièce de vie aménagée en différents espaces, complétée par un terrain extérieur aménagé et clos.

Les avantages du multi-accueil

Plusieurs types d'accueil sont proposés :

- Un accueil régulier : de 1 à 5 jours par semaine selon un planning prévu à l'avance
- Un accueil occasionnel : ponctuel et anticipé pour compenser la garde habituelle de l'enfant
- Un accueil d'urgence : une solution épisodique pour faire face à un imprévu

Les contacts pour les demandes de dossiers

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le mercredi de 8h30 à 12h30

- Relais Petite Enfance Terre d'Auge Nord 06 98 42 20 26
- Relais Petite Enfance Terre d'Auge Sud 07 88 16 21 28

Le Portail Familles Terre d'Auge

Toutes les informations des services suivants (inscription, tarifs, dossiers, menus...) sont désormais à retrouver sur le [Portail Familles Terre d'Auge](https://www.espace-citoyens.net/terredauge/espace-citoyens/Home/AccueilPublic) : <https://www.espace-citoyens.net/terredauge/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

- Inscription à l'école et aux services périscolaires
- Restaurant scolaire
- Garderie périscolaire
- Centre de loisirs Mil'Couleurs (enfants de 3 à 13 ans)
- Transport scolaire (y compris les circuits de bus collège et lycée)
- Multi-accueil (enfants de 10 semaines à 3 ans)



LE SITE OFFICIEL DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

Connaître vos droits, effectuer vos démarches, se connecter sur les services en ligne, trouver les formulaires 24h/24

Rendez-vous sur le site **Service-Public.fr**

afin d'accéder à l'ensemble des téléservices disponibles pour particuliers, associations et entreprises.

VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

En mairie ou sur Service-Public.fr pour les habitants majeurs et pour les citoyens européens.

ATTENTION, pour pouvoir voter, s'inscrire avant le 6^{ème} vendredi précédent la date de l'élection (1^{er} tour)

Les jeunes atteignant 18 ans et s'étant fait recenser à leurs 16 ans dans la commune dans le cadre du parcours de citoyenneté, seront inscrits automatiquement.

RECENSEMENT DANS LE CADRE DU PARCOURS DE CITOYENNETE

Démarche obligatoire en mairie ou sur Service-Public.fr pour les jeunes filles et jeunes hommes atteignant 16 ans, au cours de leur mois d'anniversaire.

Elle ouvre des droits (inscription aux examens, concours, permis de conduire...).

CARTE D'IDENTITE NATIONALE SECURISEE ou PASSEPORT BIOMETRIQUE

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Le passeport est valide 10 ans. Le passeport d'un mineur est valable pendant 5 ans. S'il devient majeur avant sa date d'expiration, il peut continuer à l'utiliser. Il n'a pas besoin de demander un nouveau passeport.

S'adresser à la mairie de PONT-L'EVEQUE ou dans une mairie équipée

Prendre obligatoirement rendez-vous sur le site internet et préparer les documents avec la pré-demande avant le rendez-vous.

Pour vos prises de rendez-vous en ligne pour les demandes de Cartes Nationales d'Identité et passeports, il existe maintenant un portail de recherche et de prise de rendez-vous, à savoir : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

Il permet à l'usager de renseigner sa localisation et de visualiser tous les rendez-vous disponibles dans un rayon de 20, 40 ou 60 km, en fonction de la distance choisie, de choisir un créneau disponible à sa convenance et accéder alors au site de la mairie pour effectuer sa réservation.

AUTOROUTE A13 : des nouveautés

1. Transformation du péage en flux libre

ATTENTION, PENSEZ au règlement de votre péage, sous peine d'amendes.



TÉLÉPÉAGE

Avec un badge bien fixé,
rien ne change pour vous !



EN LIGNE SUR SANEF.COM

Dans les 72h après chaque trajet
ou automatiquement en créant votre compte.



EN POINT DE VENTE

Dans les 72h chez les buralistes
du réseau Nirio.

2. Echangeur Haie Tondu : Création demi-diffuseur vers Caen : Mise en service fin 2025

POINT INFO 14 – ESPACE FRANCE SERVICES

9 rue de l'Hippodrome à Pont l'Evêque, dans les locaux de la communauté de communes Terre d'Auge.

Tel : 02 52 56 98 34

Les Points Info 14 sont une initiative du Département du Calvados pour améliorer et faciliter l'accès aux services. Ils permettent en effet aux usagers éloignés des services d'avoir accès gratuitement à un point d'information et de contact avec de nombreuses administrations, par le biais d'internet notamment.

Ce service permet d'articuler présence humaine, avec un référent dédié qui accueille et accompagne l'usager, et utilisation des outils numériques. La personne peut ainsi effectuer ses démarches sans avoir à se déplacer dans les différentes administrations et ce, en toute confidentialité : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

Offre des services “de base” aux habitants comme :

- L'accompagnement aux démarches administratives en ligne
- Accueil, l'information et l'orientation
- La mise en relation avec e-correspondant chez 23 partenaires

Lundi : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Mardi : 9h00 – 12h30 / fermé l'après midi

Mercredi : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Jeudi : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Vendredi : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00



DEFENSEUR DES DROITS

Pour les litiges avec l'administration, vous pouvez consulter un délégué du défenseur des droits (sur rendez-vous) en :

- Sous-Préfecture de Lisieux mercredi après-midi de 13h30 à 17h00

Tel. 02.14.47.60.41

- mairie d'Honfleur 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois 9h à 12h

Tel 02.31.81.88.00

Il a pour mission de recevoir des personnes qui s'estiment lésées par l'administration, victimes d'une discrimination,

Courriel : patrick.durand@defenseurdesdroits.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour les litiges entre voisins, vous pouvez consulter un conciliateur de sur rendez-vous à la mairie de Pont-L'Evêque au 02.31.64.00.02.

Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

POUR LES SENIORS de plus de 60 ans, un service du Département

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) du PAYS d'AUGE NORD

14, rue de la Chaussée Nival à Pont-L'Evêque Tel 02.31.65.38.71

Accueil du lundi au vendredi 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

courriel : clicpaysdaugenord@calvados.fr

Missions

Centre de ressources pour personnes âgées d'au moins 60 ans, leur entourage et les professionnels qui accompagnent une personne âgée.

Activités

- Information, conseil, orientation et aide aux démarches pour toute question en lien avec l'accompagnement des personnes âgées d'au moins 60 ans (accès aux droits, offre de soins, vie et soutien à domicile, loisirs et vie sociale, structures d'accueil et d'hébergement)
- Coordination des interventions principalement pour les situations dites complexes et les personnes âgées fragiles (réunions de concertation pluridisciplinaires).
- Instruction de l'allocation personnalisée (APA) à domicile et en établissement (EHPAD)
- Actions collectives d'information et de prévention en lien avec les acteurs du territoire.



LA FIBRE chez vous, nous sommes tous concernés

Le déploiement du réseau Fibre optique est mené par le Département du Calvados qui a délégué la mission à « Altitude Infra Calvados ».

Avec le **démantèlement progressif du réseau cuivre par l'opérateur historique d'ici 2030, le téléphone fixe traditionnel et les connexions ADSL vont disparaître.**

Aussi, il est aujourd’hui essentiel d’adopter la fibre optique pour garantir la continuité de vos communications et bénéficier des performances technologiques disponibles.

La fibre est la **seule technologie qui permet de conserver son téléphone fixe et d’assurer avant tout une connexion ultra rapide, stable et fiable pour tous les usages numériques** tels que la télémédecine, le télétravail, l’éducation à distance, les services administratifs en ligne.....

Aussi pour en savoir plus sur l’installation de la Fibre à votre domicile, vous pouvez **consulter le site FIBRE CALVADOS « Je teste mon éligibilité ».**

Vous aurez donc accès à une carte avec divers points indicateurs, comme suit :



Pour toutes questions, vous pouvez contacter Altitude Infra Calvados directement par leur site internet.

LOUER un ESPACE DE TRAVAIL avec la FIBRE (TELECENTRE) : accessible 7j/7 et 24h/24

A disposition pour permettre le télétravail (trois bureaux, une salle de réunion 20 personnes, un espace co-working) avec l'accès internet THD (Fibre)

43, rue Georges Clémenceau à Pont-l’Evêque. 02.31.65.04.75. Courriel : accueil@terredauge.fr

Espace public numérique de Pont-L’Evêque EPN

18, rue Thouret 14130 PONT-L’EVEQUE Tel. 02.31.64.94.49 Courriel : epn@pontleveque.fr

Espace multimédia connecté, ouvert à tous.

Venez surfer en haut débit sur Internet et/ou vous initier aux nouvelles technologies de l’information et de la communication, en compagnie d’Evanne DUFELL, animateur.

LES HAIES, au cœur des enjeux d'aujourd'hui et de demain

ELAGAGE DES HAIES ET ARBRES LE LONG DES VOIES PUBLIQUES

Tout riverain d'une voie publique doit entretenir tous les ans ses haies et ses arbres, les élaguer à vue de ciel à l'aplomb de la limite du domaine public, afin de ne pas entraver la sécurité, la circulation des usagers et de ne pas endommager les fils aériens des réseaux électriques et téléphoniques.

ATTENTION :
Il est interdit
de tailler les haies
du 16 mars au 15 août



Le brûlage des déchets végétaux est désormais interdit par arrêté préfectoral du 6 juillet 2022.

Un régime d'exception a été instauré pour les produits de coupe de haies issus d'une exploitation agricole et seulement en cas d'impossibilité de valorisation ou de difficultés majeures d'accès aux parcelles concernées. Ces derniers doivent obligatoirement faire une déclaration auprès de la mairie et des services de l'Etat, 48 heures à l'avance minimum.

Evidemment, le brûlage se doit de respecter certaines règles, à savoir :

- interdit du 1^{er} mai au 14 septembre
- Interdit lors d'épisode de pollution, sécheresse ou risque de feu de forêt
- être réalisé entre 11h et 16h en décembre, janvier, février, 10h et 17h les autres mois.



*Nouvelle haie du cimetière
(essences locales)*



*Autour du
monument aux
morts,
Plantations d'une
haie d'hortensias,
doublée d'une
haie de végétaux
d'essences locales*

PLAN D'ACTION CONTRE LE FRELON ASIATIQUE A PATTES JAUNES

En dépit des actions entreprises pour lutter contre le frelon asiatique à pattes jaunes, le nombre de nids détruits par an ne cesse d'augmenter, comme le montre ces quelques chiffres :



La régulation de la population du frelon asiatique devient une problématique d'intérêt général :



Sachez qu'une colonie de frelons asiatiques détruit environ 11kg d'insectes par an.

Suite à ce constat, nous avons décidé d'adapter notre plan de lutte. En complément des actions habituelles de destruction des nids de frelon asiatique avec le partenariat de Fredon Normandie et du conseil Départemental, nous avons appliqué la stratégie et le plan de lutte national de février 2024 (https://gdsaif.fr/wp-content/uploads/2024/02/2024_Plan_frelon_vf.pdf).

Ce nouveau plan préconise de piéger les fondatrices, dès le printemps, avant qu'elles développent leur colonie.

A cette occasion, une réunion d'information a été organisée sur la commune le 23 mars 2024, pour coordonner le piégeage et distribuer les pièges. Une quinzaine de personnes ont répondu présentes (La moitié était des apiculteurs de Glanville ou des communes environnantes). Comme conseillé par le plan national, une dizaine de pièges ont été répartis sur la commune (proche de ruchers ou sur les sites où la présence de nids est récurrente). Lors de cette réunion, il a été rappelé que l'usage de bouteilles pour le piégeage n'est pas recommandé, car ce type de piège n'est pas assez sélectif et qu'il peut nuire aux insectes non ciblés.

Cette année, aucun nid n'a été déclaré sur la commune (contre 7 en 2023). C'est encore trop tôt, pour faire le lien avec l'opération de piégeage de printemps, d'autant plus que la météo a probablement été défavorable au développement des colonies de frelons asiatiques.

Pour information, le coût de la destruction des nids secondaires à la charge de la commune s'élève à 1336 € en 2021, 50 € en 2022 et 437 € en 2023.

L'opération de piégeage de printemps sera renouvelée en 2025. Le GDS, Fredon et L'ANC14 seront consultés pour ajuster la stratégie en fonction des retours terrain qui ont été réalisés au niveau national.

Nous vous remercions de signaler systématiquement les nids de frelon asiatique en mairie, pour qu'ils soient détruits.

Nous profitons de cet article pour remercier les volontaires qui ont participé à cette première opération. Si vous êtes intéressé(e)s par cette lutte collective, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie

Yannick Linot - 06.89.36.27.88
Correspondant frelon asiatique

INFLUENCE DU SOL SUR LA PRODUCTION DE LA MATIERE SUCREE DANS LES POMMES

Voilà la question posée en juin 1852 dans le journal « Le Pays d'Auge » pour obtenir des cidres de qualité



Plantation en mars 2024 d'un nouveau pommier offert par Terre d'Auge suite à la réalisation du jardin éphémère en 2023

JARDIN DE LA MAIRIE

Voici les belles pommes du pommier planté en 2020 à la demande d'Elliot

Mais alors, la mairie de Glanville aurait-elle l'ambition de produire la meilleure pomme du Pays d'Auge ?



Le 22 mars dernier, Le Pays-d'Auge est désigné pour recevoir **SEUL les Insertions Judiciaires qui appartiennent à la juridiction et le JOURNAL D'HONFLEUR, les Insertions Judiciaires qui appartiennent à la juridiction consulaire.**

De divers points de la France, de la Belgique, de la Suisse, de l'Angleterre, nous parvenus des documents sur un grand nombre d'opérations charbonnées. Nous en avons déjà publié plusieurs, et nous espérons que d'ici à peu de temps une bonne statistique sera faite sur ce point si important de l'observation.

Nous engageons de nouveau tous les amis à adhérer, soit à l'Académie de Médecine, soit à nos-mêmes, ou relevé des opérations charbonnées qu'ils auraient pratiquées ou dont ils auraient une connaissance exacte.

DES CIDRES.
(SUITE.) (*)

Influence du sol sur la production de la matière sucree dans les pommes.

Préparer, avec les pommes produites chaque année, le plus de cidre possible et de la meilleure qualité, voilà le problème à résoudre.

Il dépend de l'homme d'extraire à peu près la totalité du jus ou des principes essentiels que les pommes contiennent, mais il ne dépend pas de lui d'obtenir avec tous les jus du cidre de première qualité.

On peut, par des moyens plus rationnels que ceux employés jusqu'ici, obtenir, avec un jus de pommes quelconque, un meilleur cidre ; mais on ne peut faire que tous les cidres soient de la même qualité. Je m'explique : en supposant qu'on préparera les cidres de la même manière, avec des pommes arrivées au même degré de maturité, ces cidres présenteraient souvent des différences suivant la conrée, quelques-unes suivant les communnes, et même suivant les vergers de la même commune.

Ces différences tiendraient principalement à trois causes : à la nature du terrain, à l'espèce (?) de pommes (solage) et à l'exposition des pommeraies.

Quelques-unes de ces causes qui ont de l'influence sur la qualité du cidre peuvent sans doute, s'amoindrir, et peut-être disparaître avec le temps, comme, par exemple :

(*) Voir le numéro du 27 mai.

(1) Je me sens de moi espèce connue étant plus commode que ce

celle qui se rapporte au solage : mais, pour le moment, on ne peut guère qu'apprécier leur part d'influence dans la qualité des cidres.

C'est ce que je vais tâcher de faire.

Les cidres du Pays-d'Auge passent, depuis long temps, pour être plus forts, plus alcooliques que ceux de l'arrondissement de Bayeux. En admisant cela, j'ai cherché à l'expliquer. J'ai pensé que, pour trouver ce que je cherchais, il fallait déterminer la richesse relative en sucre du jus des meilleurs crus, c'est-à-dire mêmes espèces de pommes du Pays-d'Auge et de Bayeux. En conséquence, je me suis procuré, et du Bessin et du Pays-d'Auge, les mêmes espèces de pommes provenant des meilleurs crus de ces deux contrées ; j'en ai extrait le jus, qui a été filtré et ensuite pesé avec le pèse-sirop de Baume : le jus du Bessin marquait 7 degrés 1/2, le jus du Pays-d'Auge avait 9 degrés. En plongant ces deux moutis ou jus dans les mêmes conditions pour les faire fermenter, je devais, si leur différence de densité tenait exclusivement à la quantité de sucre que chacun d'eux contenait, je devais obtenir un cidre plus alcoolique que l'autre dans le rapport de la différence de la quantité de sucre, puisque l'alcool, dans les liqueurs fermentées, provient toujours de la matière sucree.

C'est, en effet, le résultat que j'ai obtenu.

On a donc raison de dire, les circonstances étant toutes égales, que les cidres du Pays-d'Auge sont plus alcooliques que ceux de l'arrondissement de Bayeux.

Ainsi, les mêmes espèces de pommes récoltées dans le Pays-d'Auge étaient plus sucrées que celles qui venaient de l'arrondissement de Bayeux, ce qui tenait à la nature de la terre dans laquelle les racines avaient végété, puisque les expériences ont été faites avec les mêmes espèces de fruits mélangés dans les mêmes proportions, provenant des meilleurs crus et arrivées au même degré de maturité.

Je dis que cela tenait à la nature de la terre, car on ne peut faire intervenir dans l'explication du fait l'orientation des arbres, qui était la même pour les deux contrées. Quant à la hauteur du sol au-dessus de la mer, l'état météorologique habituel, la température, etc., je ne crois pas qu'on doive ici en tenir compte.

(*) Je crois sincèrement à ce résultat.

Extrait du journal judiciaire, commercial et littéraire de la ville et de l'arrondissement de Pont-L'Evêque « Le Pays d'Auge » du jeudi 5 juin 1852

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

A.S.P DE GLANVILLE

Depuis 2009, l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Glanville en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et la Commune, poursuit la souscription pour mobiliser des fonds (défiscalisation d'une partie du don pour chaque donneur), afin de restaurer le patrimoine communal (l'église, les lavoirs ...)

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 6 mai 2024.

Il est composé de : DEGABRIEL Marc, Président
MASSUE Françoise, Vice-Présidente
LINOT Yannick, trésorier
BUSSY Carine, secrétaire

A ce jour, il reste à la Fondation du Patrimoine **environ 13 000 € de dons à affecter aux prochains travaux.**

Pour 2025, il a été décidé de ne pas réorganiser de vide-greniers, mais de plutôt faire de nouvelles activités.

LES RECETTES NETTES DE L'ANNEE 2024 :

- Vente des chocolats : **1 252 €**
- Exposition peintures à l'église : **1 310 €**
- Participation du Triathlon international : **1 200 €**

MERCI et BRAVO à TOUS, bénévoles et donateurs.

COURS de THEATRE

Depuis octobre 2023, des cours de théâtre sont proposés par l'association « Les Gens du Mardi » **le MARDI de 19h30 à 22h à la salle communale.**

Vous pouvez venir les rejoindre.

COURS de YOGA

Depuis octobre 2021, des cours de yoga sont proposés par Madame LE CHEVALIER, professeur de yoga **le LUNDI de 18h à 19h30 à la salle communale.**

Vous pouvez venir les rejoindre.

CLUB DE LECTURE

*Le club de lecture se réunit **une fois par mois le LUNDI de 14h à 15h à la salle communale.**
Les livres sont mis à disposition de toutes personnes intéressées.*

Vous pouvez venir rejoindre le club et/ou apporter des livres à mettre à disposition.

**Sans oublier LA BOITE à LIRE qui est à la disposition de tous dans le jardin de la mairie.
Son principe est basé sur l'échange des livres**

COMMEMORATION de l'ARMISTICE de la 1^{ère} guerre mondiale 1914-1918



**à Glanville le samedi 16 novembre 2024
en présence d'un groupe de jeunes scouts (8-11 ans) de Deauville-Trouville.**



A la sortie de la messe de commémoration du 11 novembre



Les scouts ont salué chacun des porte-drapeaux

Je tenais à m'adresser à vous, les jeunes qui êtes venus nombreux aujourd'hui. Que vous soyez de Glanville ou les Moussaillons de Deauville qui allez passer votre week-end sur la commune.

La lettre qui vient d'être lue par Madame la Maire, Martine Martin, vous invite à vous souvenir que lorsque l'heure de la mobilisation a sonné, en France, début août 1914, la destinée de millions de Françaises et de Français a été bouleversée.

Par respect pour ces millions de morts, nous avons, aujourd'hui, un devoir de mémoire. C'est d'ailleurs, à cette occasion que la mairie vient de restaurer ce monument pour que la mémoire de ces hommes ne s'efface jamais.

Ces hommes n'avaient pas choisi d'être soldat. Ils étaient tous de simples citoyens.

Je ne citerai que deux personnes inscrites cette plaque, pour ne pas être trop long :

- **Mr Charles Aize, Maire de Glanville, étant appelé à rejoindre le champ de bataille, le conseil municipal a dû se réunir dans l'urgence pour élire son remplaçant.**

Arrêtons-nous, aussi un instant, sur un autre destin brisé :

- **Mr Léon Doublet, instituteur qui pourtant espérait que la guerre ne soit qu'un jeu réservé, au cours de récrée. Lorsqu'à son tour, il a été appelé, il a dû laisser sa classe et ses élèves. Mais surtout, sa femme Jeanne et ses 2 filles Simone et Marie, âgées de 6 ans et 1 an. Probablement grâce à son éducation, Léon est devenu Sergent. Malheureusement décédé, le 24 mars 1915, Simone et Marie n'auront pas eu la chance de connaître vraiment leur Papa et n'ont gardé de lui, très peu de souvenirs, à part probablement quelques lettres qu'elles gardent comme un trésor.**

Au nom de Mr Léon Doublet et de tous ses camarades qui se sont sacrifiés pour notre liberté, soyez les artisans de la paix de demain et soyez les nouveaux passeurs de mémoires.

La paix n'est pas uniquement une histoire d'adultes, qui parfois, ont du mal à la préserver. C'est pour cette raison que vous pouvez, dès aujourd'hui, être acteur pour bâtir un monde meilleur.

Comme disait Gandhi : « Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde ».

Vous avez entendu les enfants : « Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde ».

Si vous voulez être acteur pour un monde meilleur :

- **Impliquez-vous dans la vie de votre école ou de votre village.**
- **Agissez pour lutter contre le harcèlement.**
- **Levez-vous contre les injustices.**
- **Ecoutez votre cœur et ayez le courage de suivre vos idées et non celles des plus populaires.**
- **Etudiez pour devenir des citoyens éclairés (Mr Doublet aurait adoré être votre instituteur).**

Au nom du conseil Municipal, je tiens à vous remercier pour votre présence et pour votre implication pour cette œuvre de mémoire que nous venons de faire ensemble, et qui sans aucun doute, donne à toutes et tous beaucoup d'espoir.

Vous les jeunes :

- **Savourez votre insouciance qui est une chance.**
- **Faites souffler le vent de la liberté dans les chemins de Glanville.**
- **Vivez ce week-end avec fraternité et égalité.**

En hommage à tous les Léon, Jeanne, Simone et Marie de France, faites éclater votre joie et qu'on vous entende de Beaumont, de Pont l'Evêque et même de Deauville.

Merci à vous !

**Voici le discours de Yannick LINOT, conseiller municipal
qui s'est adressé à la Jeunesse**

ELLIOT à l'Assemblée Nationale

Mercredi 11 décembre 2024, Elliot, habitant de Glanville et collégien de 12 ans, a été invité par Monsieur Christophe BLANCHET, député de la 4^{ème} circonscription du Calvados à venir visiter l'Assemblée Nationale avec sa famille.



Voilà le récit d'Elliot :

Nous avons commencé par entrer dans la salle où se trouvait des journalistes, ensuite nous sommes allés visiter un couloir symbolique par lequel passe la présidente de l'Assemblée pour se rendre dans l'Hémicycle.

Nous sommes allés voir des statues, comme la Marianne.....

Nous sommes allés au restaurant de l'Assemblée Nationale et avons parlé politique avec Christophe Blanchet.

Ensuite, nous sommes allés sur le balcon de l'Assemblée Nationale pour admirer la magnifique vue sur Paris.



